



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

23 mars 2021

### **Coronavirus (COVID-19)**

#### **Elargissement de la stratégie de tests de dépistage**

**Conformément à la stratégie fédérale relative aux tests de dépistage de masse, l'Etat du Valais a lancé, les 17, 18, 19, et 20 mars, un projet-pilote dans les communes de Zermatt et Täsch. Tous les habitants de ces deux communes ont été invités à se faire tester. Sur les 1'254 personnes testées, 24 se sont révélées positives, soit un taux de positivité de 1.9%. Les élèves des écoles seront quant à eux dépistés une fois par semaine durant quatre semaines dès le 24 mars. Les employés des remontées mécaniques de Zermatt seront également testés sur le même modèle.**

En complément de la vaccination, le Conseil fédéral a décidé de renforcer de manière importante la stratégie de dépistage afin d'accompagner les assouplissements prévus et de permettre un retour aussi rapide que possible à une plus grande normalité tant sur le plan social qu'économique. Ainsi, dès le 15 mars, la Confédération prend en charge tous les tests rapides, y compris ceux des personnes non symptomatiques. Dès que la Suisse disposera d'autotests fiables, tout le monde devra pouvoir en recevoir gratuitement cinq par mois.

Dans le cadre d'un projet-pilote, les premiers tests de masse se sont déroulés les 17, 18, et 19 mars à Zermatt et le 20 mars à Täsch. Le dépistage a été réalisé sous forme de tests PCR salivaires. 1'254 personnes ont été testées sur une base volontaire et 24 personnes ont été détectées positives, soit un taux de positivité de 1.9%. L'ensemble des personnes concernées ont été mises en isolement et leurs contacts placés en quarantaine.

Dès le 24 mars, les élèves des écoles de ces deux communes, tout comme les employés des remontées mécaniques de Zermatt, seront testés une fois par semaine durant quatre semaines par le biais de tests salivaires PCR sur des échantillons « poolés », c'est-à-dire par des analyses de laboratoire groupées avec possibilité de revenir aux échantillons individuels si un « pool » se révèle positif. Les prélèvements salivaires sont simples, faciles à réaliser et ne nécessitent pas d'être effectués par du personnel spécifique.

L'organisation des tests sur Zermatt et Täsch a été effectuée en étroite collaboration avec la protection civile et les communes concernées.

Le projet pilote actuellement en cours intégrera également le dépistage des employés d'entreprises agricoles qui emploient du personnel saisonnier ainsi que la Police cantonale sur un mode similaire à celui des écoles et des remontées mécaniques de Zermatt.



A l'issu de ces projets-pilote, l'Etat du Valais procédera à leur évaluation et finalisera sa stratégie de test de dépistage.

**Personnes de contact**

**Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

**Nicolas Troillet**, remplaçant du médecin cantonal, 027 603 47 90